



Parks
Canada

Parcs
Canada

Canada

UN NOUVEAU CENTRE D'ACCUEIL POUR MIEUX SERVIR LA POPULATION CANADIENNE AU PARC NATIONAL DU CANADA

DES LACS-WATERTON | 18 JUIN 2016





Programme

- ▲ Contexte : Le but d'un nouveau centre d'accueil
- ▲ Que disent la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, le plan directeur et le plan communautaire?
- ▲ Processus de sélection de l'emplacement
- ▲ Pourquoi le bloc 39
- ▲ Prochaines étapes



▲ CONTEXTE

LA RAISON POUR LAQUELLE
NOUS AVONS BESOIN D'UN
NOUVEAU CENTRE D'ACCUEIL



Centres d'accueil dans les parcs nationaux du Canada

- ▲ Service de base offert par Parcs Canada
- ▲ Gérés par Parcs Canada au nom de tous les Canadiens afin que ceux-ci puissent en profiter et en jouir





Fournit des services essentiels et plus encore aux visiteurs du parc

- ▲ Accueille des visiteurs canadiens et de partout ailleurs au monde
- ▲ Permet de vivre une expérience plus enrichissante au parc en offrant de meilleures possibilités d'apprentissage





Construit en 1958

 **Visitor Centre**
Waterton Lakes
National Park of Canada
Centre d'accueil
Parc national du Canada
des Lacs-Waterton

30

Waterton/Glacier
International
Peace Park
Parc international
de la paix
Waterton - Glacier

Carfax

CRANDELL BEARS HUB

WELCOME AVENUE



2006

$600\pi^2$



363 000 visiteurs



2015

600pi²



486 000 visiteurs



40 % SONT DE
**nouveaux
visiteurs**



SEULEMENT
17 % d'entre eux
utilisent
**le centre
d'accueil**

SONDAGE DE 2011 AUPRÈS DES VISITEURS



▲ **QUE DISENT LA LOI
SUR LES PARCS NATIONAUX
DU CANADA, LE PLAN
DIRECTEUR ET LE PLAN
COMMUNAUTAIRE?**



Documents pertinents

- ▲ Loi sur les parcs nationaux du Canada
- ▲ Plan directeur du parc national des Lacs-Wateron
- ▲ Plan communautaire de Waterton
- ▲ ...ainsi que l'engagement des parties intéressées



LOI SUR LES PARCS NATIONAUX DU CANADA

4(1) Les parcs sont créés à l'intention du peuple canadien pour son bienfait, son agrément et l'enrichissement de ses connaissances, sous réserve de la présente loi et des règlements; ils doivent être entretenus et utilisés de façon à rester intacts pour les générations futures.

8(1) Les parcs, y compris les terres domaniales qui y sont situées, sont placés sous l'autorité du ministre; celui-ci peut, dans l'exercice de cette autorité, utiliser et occuper les terres domaniales situées dans les parcs.



LOI SUR LES PARCS NATIONAUX DU CANADA

9 Une administration locale ne peut exercer de pouvoirs relativement à l'aménagement des terres et au développement dans les collectivités, sous réserve de l'accord visé à l'article 35.

2(1)(d) Indique la communauté de Waterton comme le centre d'accueil du parc des Lacs-Waterton situé dans le parc national des Lacs-Waterton du Canada.



PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA DES LACS-WATERTON (2010)

*« Le Plan communautaire de Waterton 2000 continuera à servir de guide à la communauté de Waterton conformément à ce plan directeur et à la Loi sur les parcs nationaux du Canada. »
(page 29)*

*« Pour la plupart des visiteurs, la communauté de Waterton est la porte d'entrée donnant accès aux expériences les plus enrichissantes dans le parc national. De plusieurs façons, la communauté est située au cœur du parc. Elle fait partie intégrante de l'expérience des visiteurs, et contribue au caractère du parc. »
(page 7)*

*« La communauté de Waterton est administrée par Parcs Canada, et est soumise à la Loi sur les parcs nationaux et à des règlements. Le gouvernement fédéral conserve la propriété des terres dans la communauté. Guidé par le Plan communautaire de Waterton de 2000, l'Agence Parcs Canada est l'autorité compétente qui est chargée de la planification communautaire, de l'exploitation des terres, du développement et des enjeux environnementaux. »
(page 7)*



PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA DES LACS-WATERTON (2010)

« Améliorant le rôle crucial pour les visiteurs, au niveau de l'expérience « Vue panoramique », désireux de vivre une expérience visuelle du parc national plus sûre et plus confortable. La communauté constituera un point d'escale pour les visiteurs, notamment pour les voyageurs indépendants, souhaitant s'immerger davantage dans le parc pour vivre des expériences dans le parc... » (page 29)

« Améliorant sa fréquentation en tant que centre d'intérêt pour l'interprétation et autres activités et les programmes de communication. Les programmes viseront un public multiculturel et multi-générationnel qui se concentre sur la nature, l'histoire et la culture du parc. » (page 29)

« Améliorant les renseignements et les orientations particulières dans la communauté pour les visiteurs par la création de panneaux de signalisation modernisés afin de les informer des points d'intérêt et des services. » (page 29)



PLAN COMMUNAUTAIRE DE WATERTON

« La collectivité de Waterton est un centre de services aux visiteurs. Son rôle est d'offrir aux visiteurs des services et des installations. » (page 4)

« Parcs Canada trouvera un terrain dans la collectivité pour construire le centre d'accueil. » (page 28)



Parties intéressées consultées :

- ▲ Improvement District #4
- ▲ Waterton Lakes Leaseholders Association (Association des titulaires de domaines à bail sur les lacs Waterton)
- ▲ Chambre de commerce
- ▲ Association communautaire de Waterton Park
- ▲ Propriétaires de chalet individuels
- ▲ Titulaires de baux commerciaux
- ▲ Nation des Pieds-Noirs
- ▲ Club Rotary
- ▲ Conservation de la nature Canada



▲ **PROCESSUS DE**
SÉLECTION DE
L'EMPLACEMENT



Critères de sélection de l'emplacement

- ▲ Comment servir du mieux les visiteurs du parc
- ▲ Comment mieux atteindre les principaux objectifs de Parcs Canada
- ▲ Comment assurer le meilleur rendement possible de l'investissement
- ▲ Rôle du lotissement urbain en tant que centre des services des visiteurs au parc national



Critères de sélection de l'emplacement

- ▲ 12 emplacements proposés et examinés
- ▲ 9 proposés par des employés de Parcs Canada
- ▲ 3 proposés par des membres de la communauté



▲ **POURQUOI**
LE BLOCK 39



Pourquoi Le Block 39

- ▲ Position centrale, facile d'accès
- ▲ Échange avec les visiteurs
- ▲ Circulation restreinte, accès accru pour les piétons
- ▲ Meilleur rendement de l'investissement
- ▲ Respecte tous les critères fondamentaux



Conclusion

- ▲ Conforme à tous les documents fondamentaux
- ▲ Concilie les besoins et les préoccupations de la communauté de Waterton
- ▲ Meilleure chance d'améliorer l'expérience du visiteur



PROCHAINES ÉTAPES





Prochaines étapes

- ▲ Examiner les options de conception : apparence et fonction; intégration au lotissement urbain
- ▲ Présenter les options de conception au public : automne/hiver 2016



Merci.